**Conseil d’Administration du Lycée Blaise Pascal de Charbonnières**

3 février 2016

 Les choix d’orientation de nos futurs élèves de terminale et l’obligation nouvelle de reprendre tous les redoublants de terminale nous amènent à devoir prévoir une classe mixte ES/S en terminale, classe qui nécessite une quinzaine d’heures de plus qu’une classe uni-section pour assurer les enseignements spécifiques. Une classe mixte sera sans doute également nécessaire en 1ère si l’on veut laisser à nos élèves le libre choix de leur orientation et non conditionner leur choix à la structure la plus économe en heures.

Le choix de ces classes mixtes assurera aux élèves de bonnes conditions de préparation à l’examen du baccalauréat mais se fera **au détriment de l’AP** (Aide Personnalisée) en supprimant les dédoublements de l’heure d’AP assurée dans les enseignements fondamentaux ou spécifiques en seconde et première. Or, la réussite aux examens se construit aussi lors de ces heures d’accompagnement.

**Nous considérons que ce choix de sacrifier l’AP pourrait nous être évité en revoyant les prévisions d’effectifs en terminale. Ces prévisions nous semblent minorer le nombre de redoublants de terminale d’au moins 15 élèves. En effet en partant sur la base de taux de réussite semblables à ceux de l’an dernier, le nombre de redoublants serait de 36 ou 37. 499 élèves sont actuellement en première, si 15 redoublent, le nombre d’élèves de terminale serait de 520 (499 – 15+36) et non de 504 comme l’indiquent les prévisions rectorales.**

 Par ailleurs, nous déplorons que le nombre d’**IMP** (Indemnités pour Missions Particulières) soit cette année encore de **26h** alors que nous avions, lors des CA précédents, attiré l’attention sur le fait que cette **enveloppe** était **insuffisante** pour faire face aux besoins. Il serait plus que souhaitable que le nombre d’IMP ne soit pas figé mais s’adapte en fonction des projets proposés et non l’inverse.

L’insuffisance du nombre d’IMP se fait d’ores et déjà sentir : certains enseignants souhaitant assurer des DS type examen de 4 ou 5h n’étant plus rémunérés ou défrayés, ils doivent soit renoncer aux DS soit supprimer des cours. En français, les oraux blancs - qui permettaient de faire passer les élèves individuellement - n'auront pas lieu. D’autres projets ont également été laissés de côté.

**La dotation en IMP est donc insuffisante pour nous permettre de reconnaître et financer l’ensemble des missions particulières effectuées au sein de notre établissement.**

**Motion présentée conjointement par les listes SNES-FSU et Indépendante.**